

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE**

Le 4 février 2017 à PLERIN

Les travaux de l'assemblée débutent à 15h10.

Représentation des clubs : 58 voix sur 94 représentant 16 clubs sur 36.

Présence et prise de parole de Madame GAZUGUEL-LE BRETON, conseillère déléguée au nautisme de l'AGGLO de St-Brieuc.

Sont excusées les personnalités suivantes : Mr Alain CADEC, président du département, Mr Gérard BLEGEAN, vice- président en charge des sports au département, Mr Loïc RAOULT, vice-président en charge des sports à l'AGGLO de St-Brieuc, Mme Brigitte KIEFFER, directrice académique en côtes d'Armor.

L'assemblée s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu :

1. **Rapport moral du président** et des responsables des commissions. (en PJ) Ils sont adoptés à l'unanimité.
2. **Elections au comité directeur** : 17 personnes ont validé leur candidature sur 24 postes possibles. Le président propose donc que ces candidats fassent l'objet d'un vote groupé par acclamation sauf demande de la salle. Le dispositif est adopté à l'unanimité. Comme le prévoient les statuts et le règlement intérieur, d'autres candidats éventuels pourront être cooptés par le comité directeur puis élus lors des AGO de la mandature.
3. **Le rapport financier** est présenté par le trésorier et le cabinet comptable. Il est adopté à l'unanimité. (en PJ)
4. **Le budget prévisionnel** est présenté et commenté par le président et le cabinet comptable. Plusieurs paramètres dont la reprise par le CDV du volet habitable jusqu'alors porté par le CDVH vont conduire le CDV à devoir **s'adjoindre le contrôle d'un commissaire aux comptes dans le cas d'un subventionnement par le département**. Ce dispositif a été validé par le comité directeur du 24 janvier 2017 mais doit être intégré par l'assemblée générale. Le BP fera l'objet d'ajustements en fonction des décisions de l'assemblée départementale. Il est adopté à l'unanimité. (en PJ)

5. **Un chèque de soutien** d'un montant de 3156,70€ issu d'une part de la vente des passeports par les clubs costarmoricaains est remis à Mr ABBEST, délégué départemental de la SNSM par le président de la ligue, Mr Michel KERHOAS.

6. **Le nouveau comité directeur** s'est réuni (14 présents) et a élu **Mr Pierre LE BOUCHER président du comité pour l'olympiade qui débute.**

7. **Questions diverses** : plusieurs personnes dans la salle sont intervenues sur la question des modalités de la nouvelle mise en place du certificat médical demandé pour la délivrance de toute licence dont le passeport. Au-delà des contraintes administratives encore imposées aux clubs, c'est la reconnaissance du travail de ces clubs qui est mise à mal par la FFV depuis plusieurs années. Un certain nombre d'entre eux menaçant de ne plus délivrer de passeports en 2017, Une action en urgence est présentée par le président de la ligue auprès du président de la fédération. Les clubs seront tenus informés au jour le jour sur ce dossier ainsi que par une réunion du réseau breton programmée le 28 février prochain.
Le président de la ligue a demandé aux représentants des clubs de lui écrire afin de soutenir l'action menée au niveau régional.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17h45.

Le président :

Pierre LE BOUCHER

le secrétaire :

Hervé NIVET